

# PROPRIÉTAIRE FONCIER

Je  
protège  
le potentiel  
agricole et la  
valeur de  
mon terrain

Je le  
mets à  
disposition  
d'un  
agriculteur

Pour vous orienter dans vos démarches, contacter le service agriculture  
de la communauté de communes

[cdc@ardechedessourcesetvolcans.com](mailto:cdc@ardechedessourcesetvolcans.com) ou 04 75 89 01 48

# METTRE À DISPOSITION MON TERRAIN, QUELS INTÉRÊTS ?

## ✓ **Participer au Projet Alimentaire Territorial (PAT) en Ardèche des Sources et Volcans**

Louer ou vendre son terrain à un agriculteur, c'est contribuer à la production alimentaire locale. Le territoire a besoin d'installation d'agriculteurs pour favoriser sa résilience alimentaire.

Contrairement aux idées reçues, les porteurs de projets sont nombreux et n'ont pas nécessairement besoin d'importantes surfaces pour avoir une installation viable.

## ✓ **Éviter la perte de valeur de mon terrain et répondre aux obligations d'entretien**

La remise en état de parcelles laissées en friche, ça coûte cher ! En étant exploité par un agriculteur, j'évite aussi la perte de valeur de mon terrain et sa dégradation liée à l'enfrichement.

En le mettant à disposition d'un agriculteur, je trouve une solution pour assurer l'obligation d'entretien de mon terrain.

C'est aussi un moyen de conserver un paysage ouvert et de lutter contre le risque incendie, un terrain accueillant une activité permet de se soustraire à la nécessité de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres autour des constructions.

## ✓ **Valoriser économiquement mon terrain**

Le louer ou le vendre pour un projet agricole, c'est m'assurer un revenu, qui en même temps contribue à la dynamique agricole.